

(<sup>1</sup>)

( N° 33. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1898.

---

Proposition de loi allouant un crédit extraordinaire au Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour la réparation des dommages causés par la trombe du 8 juin 1898.

---

### DÉVELOPPEMENTS.

---

MESSIEURS.

Il est de tradition en tous pays que, lorsqu'une calamité vient à frapper une région, l'État intervienne pour réparer le désastre et indemniser les victimes (1).

En agissant ainsi, il proclame le noble principe de solidarité par lequel l'État tout entier se sent atteint par le malheur qui a frappé une province.

La proposition de loi que nous présentons a pour but de vous convier à faire une nouvelle application de ce grand principe de solidarité.

LES FAITS.

La petite rivière de l'Honnelle qui prend sa source dans le nord de la France et pénètre en Belgique par Roisin a, sous un aspect enchanteur qui attire les touristes dans sa ravissante vallée, un passé sinistre.

Depuis cinq ans, huit inondations ont désolé les communes riveraines et plusieurs jeunes filles y ont trouvé la mort, il y a quelques années à peine. C'est que cette petite rivière a peu de fond, est mal entretenue et n'est jamais curée. De plus, un pont mal construit, trop étroit, situé au centre du village d'Augre, arrête brusquement, en temps d'ouragan, les eaux pluviales qui se répandent dans les communes voisines.

Avant de parler de l'ouragan qui dévasta cette belle contrée pendant la

---

(1) Récemment la Chambre des députés française a voté un crédit de 460,000 francs pour la réparation du dommage causé dans le canton de Bavay, par la même trombe du 8 juin qui ravagea aussi la Belgique.

nuit du 7 au 8 juin dernier, il est indispensable de faire connaître les richesses qu'elle renferme.

Au point de vue de l'agriculture, la vallée de l'Honnelle est une des plus florissantes du Hainaut. Toutes les céréales y croissent en abondance et de grasses prairies permettent aux fermiers de se livrer à l'élevage du bétail, élevage favorisé encore par les déchets des grandes sucreries établies dans les environs.

Au point de vue commercial et industriel, la vallée de l'Honnelle n'est pas moins prospère.

Outre les sucreries dont nous venons de parler, sucreries qui rendent la culture de la betterave si florissante dans ce pays, la vallée compte plusieurs minoteries qui emploient un grand nombre de travailleurs. La fabrication de la chicorée y a pris depuis quelques années un développement tel, que les cantons de Dour et de Boussu sont devenus un des centres les plus importants de cette industrie. Plusieurs fabriques de pâtes de pommes, dont les produits sont très appréciés tant en France qu'en Belgique, ajoutent encore à la prospérité de la contrée. Il en est de même des produits chimiques, dont l'extension est sans cesse grandissante, notamment à Angre où une nouvelle fabrique vient d'être récemment installée.

Mais parmi ces richesses, il en est une qui, à elle seule, suffirait à la prospérité industrielle et commerciale du pays : nous voulons parler de la marbrerie, industrie tout à la fois d'utilité et de luxe, qui donne du travail à un nombre considérable d'ouvriers et d'artistes.

Pour s'en convaincre, il nous suffira de dire que l'extraction du marbre et sa mise en œuvre occupent en moyenne trois mille ouvriers, employés notamment à la fabrication des cheminées et des pendules.

D'après une récente statistique, le nombre des pendules fabriquées par an s'élève à plus de cent mille.

Nous pensons en avoir dit assez pour donner une idée générale de l'importance de la vallée de l'Honnelle et par conséquent des dégâts immenses que la trombe du 8 juin, suivie d'une inondation, a causés dans ce pays si fertile, si commerçant et si industriel.

#### LA TROMBE ET L'INONDATION.

Vers la fin de la journée si chaude du 8 juin, le ciel s'obscurcit brusquement. Un vent violent surgit tout à coup et une pluie torrentielle, mêlée d'éclairs et de tonnerre, sévit dans la vallée de l'Honnelle. Rien ne faisant prévoir cette brusque tempête, aucune précaution n'avait été prise pour y résister; aussi, les bestiaux furent-ils surpris dans les champs, les malades dans leur lit, les ouvriers à leur travail et trois d'entre eux furent engloutis, entraînés par le torrent.

Le cours de l'Honnelle, grossi brusquement d'une façon démesurée, rencontra le pont mal construit situé au centre du village d'Angre. Ce pont, beaucoup trop étroit, ne put donner passage à la masse d'eau qui se précipi-

taît et qui, rencontrant un barrage, inonda subitement le pays sur plusieurs kilomètres d'étendue.

Il est difficile de se faire une idée du spectacle qu'offrit alors la vallée de l'Honnelle, si séduisante encore quelques heures auparavant.

A Quiévrain, le moulin de M. Moreau, qui est contourné par la rivière, fut envahi par les eaux et eût été infailliblement rasé sans la présence d'esprit des ouvriers, qui ouvrirent instantanément une percée dans les talus. . . .

. . . . . Toujours est-il qu'à une distance de plusieurs kilomètres du dit moulin les champs furent ravagés, les terrains creusés ou surélevés et que, dans maint endroit, la petite rivière avait l'aspect d'un fleuve torrentueux . . . . .

. . . . . En quelques heures, les villages d'Angre, Angreau, Autreppe, Audregnies, Baisieux, Montignies-sur-Roe, Hensies furent recouverts par les eaux.

Voici en quels termes le correspondant de la *Réforme* raconte ce qui se passa dans le village d'Angre :

### « L'INONDATION A ANGRE.

» A TRAVERS LE PAYS. — L'ASPECT DE LA CAMPAGNE.

» C'est, depuis l'inondation récente, la dévastation et la ruine du pays florissant. Sur tout le parcours de l'Honnelle le pays est dévasté. Du charbonnage de Quiévreachain, en passant par les métairies coquettes qui se succèdent de place en place, jusqu'aux confins de la contrée, l'eau a tout envahi, tout détruit. Depuis la crue fameuse de 1850, on n'avait vu pareil ravage. A chaque pas on nous fait part de terribles malheurs causés par le désastre.

» Une brave femme, l'épouse Valentin Store, mère de onze enfants, a été particulièrement éprouvée. Et l'aîné de ses fils, le seul qui l'aidât dans son labeur pénible, vient de tomber au sort!

» Le ravissant village d'Angre, que dissimule une épaisse et jeune frondaison, s'étage sur le versant des rives; c'est vers cet endroit que nous allons. Et nous rencontrons au passage la ferme Delepine, dont nous avons dit la dévastation complète. Puis, dans le village, c'est d'abord l'habitation Bernier, où tout a été la proie de l'eau. Les malheureux habitants ont dû emprunter des vêtements.

» On nous conte des scènes terribles.

» Dans une maison sur la lisière du village, un malheureux ouvrier, Jules Cauderlier, retenu dans son lit par une fracture de la jambe, s'en est allé à la dérive dans sa couche. De hardis sauveteurs, Ed. Storet, Jules Frappart, C. Havet, ont pu, heureusement, le recueillir. D'autres membres de la famille du malheureux ont échappé miraculeusement au désastre.

» Il reste encore, sur toute l'énorme étendue du pays envahi par l'eau, un limon nauséabond et putride que les troupes se dévouent à enlever.

» J. DELANGE. »

A Wihéries, à Roisin, à Quiévrain, la désolation était plus grande encore. Nous empruntons les récits suivants aux journaux libéral, catholique et socialiste *Le Peuple*, *Le National*, *La Gazette de Mons*.

« L'ORAGE.

» A WIHÉRIES.

» Un orage, plus violent encore que celui de lundi a éclaté hier, à Wihéries.

» Les éclairs se succédaient sans interruption et la foudre grondait continuellement. Une pluie torrentielle vint à tomber, faisant déborder les petits cours d'eau et inondant littéralement les rues ; à certaines places, la circulation était devenue impossible.

» Les jardins ont été ravagés en beaucoup d'endroits ; nombre de maisons sont endommagées.

» A ROISIN.

» Un terrible orage s'est abattu hier sur Roisin et les environs.

» Vers 5 heures, quelques coups de tonnerre se firent entendre et, peu d'instants après, une véritable trombe passa avec un bruit formidable, renversant les arbres, dispersant les meules, arrachant les récoltes, causant de grands dégâts aux habitations. La population s'enfuyait épouvantée. Partout les rivières, les ruisseaux débordent et se répandent en torrents impétueux dans les champs, les prairies et envahissent les maisons. Sur toute la route qui s'étend de Roisin à Baisieux, ce n'est plus qu'une immense nappe d'eau. Le service du tramway vicinal allant de Quiévrain à Roisin est suspendu. Dans certaines habitations, l'eau atteint plus de 50 centimètres de hauteur au rez-de-chaussée. Les chemins sont complètement impraticables : ils sont submergés sur une distance de plusieurs kilomètres près de Baisieux.

» Les récoltes de tous genres ont été littéralement hachées. Les cultivateurs de la région ont vu tout le fruit de leurs travaux anéanti en quelques instants. D'autres endroits nous arrivent des récits de dévastations analogues. Dans la banlieue, les maraichers sont dans la désolation. Les jardins qui offraient la plus belle apparence ne présentent, sur la plupart des points, qu'un mas acre de choux, d'endives, de fruits, etc. C'est une véritable trombe qui paraît s'être étendue sur la région.

» L'importante marbrerie de M. Eugène Hubert, à Roisin, a été littéralement dévastée. Des murs ont été projetés à des centaines de mètres de distance, des constructions, des hangars ont été abattus, des blocs énormes de marbre, pesant jusque 2,000 kilogrammes, ont été entraînés par le torrent. »

« A Augre, la maison habitée par le célèbre aquafortiste Bernier fut envahie par les eaux, et des œuvres d'art d'une immense valeur furent emportées par le torrent. . . . .

» Il n'y eut malheureusement pas que des dégâts matériels à déplorer : au milieu de l'ouragan, trois personnes périrent. »

» MORT DE M. HUBERT, DIRECTEUR DE CARRIÈRE, ET DE DEUX DE SES OUVRIERS.

» Au plus fort de l'inondation, M. Hubert et deux de ses ouvriers luttèrent avec un courage héroïque contre le fléau.

» Ils parvinrent, au prix d'efforts inouïs, à arracher à une mort certaine M<sup>me</sup> Hubert et ses enfants, mais, au moment même où, par un suprême effort, ils déposaient en sûreté sur la berge le dernier des enfants, ils furent brusquement emportés par le torrent soulevé par un terrible coup de vent . . .

» Le lendemain, on trouva les cadavres de M. Hubert et de l'ouvrier Goumnau à deux kilomètres de leur maison. Les corps étaient enfouis dans la vase. Le troisième cadavre fut retrouvé plus loin encore, enfoncé dans une boue jaunâtre qui s'était répandue sur une grande partie de la contrée. . . »

Tels furent quelques-uns des épisodes de cette nuit fatale. Nous voudrions citer tous les actes de courage qui furent accomplis dans maintes localités, mais cela dépasserait les limites de ces Développements; nous nous bornerons à envoyer aux sauveteurs le tribut de notre admiration et de notre reconnaissance. Toutefois, notre strict devoir est de signaler d'une façon globale les désastres qui frappèrent cette contrée pendant la nuit terrible.

Pour atteindre notre but d'une façon impartiale et précise, nous nous sommes adressés aux administrations communales des villages dévastés. Le tableau ci-après donnera le détail des dégâts causés dans chaque commune, le nombre des habitants qui ont été frappés, le chiffre des dégâts, la situation pécuniaire des victimes, etc.

Nous croyons avoir accompli notre mission.

L'ouragan et l'inondation du 8 juin seront une source de douleur et de regrets qu'on n'oubliera pas de longtemps dans ces contrées.

La population, après avoir lutté avec courage contre le fléau, attend avec confiance que l'heure de la réparation arrive. Elle sait que la Chambre belge ne restera pas inférieure à la Chambre française, qui a déjà voté pour les victimes de la même catastrophe en France un crédit de 460,000 francs.

En dehors et au-dessus de tous les partis, la philanthropie, la solidarité dans le malheur seront toujours des qualités belges, et vous en donnerez une nouvelle preuve en adoptant la proposition de loi que nous soumettons à vos délibérations.

LÉON DE FUISSEAUX.



## ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF DE MONS.

*État récapitulatif des dégâts causés par l'inondation du 8 juin 1898, dressé à l'aide des renseignements fournis par les administrations communales, et produit au conseil provincial du Hainaut à la session ordinaire de 1898.*

NOMS DES COMMUNES.	DÉPENSES incombant aux communes: un tiers.	DÉPENSES INCOMBANT AUX PARTICULIERS.				TOTAL des col. 3, 4, 5, 6.	TOTAL GÉNÉRAL par commune.
		Indigents.	Peu aisés.	Aisés.	Très aisés.		
1	2	3	4	5	6	7	8
Angre . . . . .	11,500 »	15,332 »	72,495 »	»	23,516 »	111,565 »	122,863 »
Angreau . . . . .	2,405 »	777 54	540 01	»	970 54	2,288 09	4,673 09
Athis . . . . .	200 »	378 20	1,005 »	»	690 50	2,073 70	2,275 70
Audregnies . . . . .	1,050 »	3,032 »	5,115 »	»	4,313 »	12,462 »	13,512 »
Baisieux . . . . .	312 »	2,588 »	15,293 »	»	2,900 »	20,781 »	21,093 »
Erquennes . . . . .	775 20	»	2,592 »	689 50	1,026 »	4,107 50	4,882 76
Fayt-le-Franc . . . . .	759 60	43 »	2,971 »	100 »	»	3,116 »	3,875 60
Hensies . . . . .	»	»	45,283 »	18,773 »	28,509 »	92,567 »	92,567 »
Marchipont . . . . .	26 »	190 »	700 »	»	2,850 »	3,740 »	3,766 »
Montignies-sur-Roc . . . . .	2,050 »	680 »	4,645 »	»	361 79	5,686 79	7,736 79
Montrœul-sur-Haine . . . . .	»	260 »	5,164 »	»	410 »	5,834 »	5,834 »
Quiévrain . . . . .	238 »	9,300 »	9,035 »	»	2,850 »	21,163 »	21,405 »
Roisin . . . . .	5,025 60	1,355 50	16,859 61	»	10,695 »	28,910 11	33,955 71
Thulin . . . . .	»	200 »	473 50	»	»	673 50	673 50
<b>TOTAUX . . .</b>	<b>24,341 46</b>	<b>34,158 24</b>	<b>181,973 12</b>	<b>19,562 50</b>	<b>79,073 83</b>	<b>314,767 69</b>	<b>339,109 15</b>

**PROPOSITION DE LOI.**

---

**ARTICLE UNIQUE.**

Un crédit extraordinaire de trois cent mille francs est ouvert au Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour la réparation des dommages causés dans l'arrondissement de Mons par la trombe du 8 juin 1898 et les inondations qui en ont été la suite.

LÉON DE FUISSEAUX.  
HENRI ROGER.  
A. BASTIEN.  
D. MAROILLE.  
A. BRENEZ.  
ALFRED DE FUISSEAUX.

**EENIG ARTIKEL.**

Tot het vergoeden der schade in het arrondissement Bergen veroorzaakt door de waterhoos van 8 Juni 1898 en de overstromingen die er op volgden, wordt een buitengewoon krediet van drie honderd duizend frank ter beschikking gesteld van het Ministerie van Landbouw en Openbare werken.

LEON DE FUISSEAUX.  
HENRI ROGER.  
A. BASTIEN.  
D. MAROILLE.  
A. BRENEZ.  
ALFRED DE FUISSEAUX.

